

IMMIGRATION



GRAFFITI

N°25



Bulletin interne

février 82

ACCUEIL & PROMOTION

61 rue Stephenson

PARIS 18e 255 44 64

SOMMAIRE



RUBRIQUES

D'UN SECTEUR A L'AUTRE	. Les secteurs d'alpha en foyer à Accueil et Promotion	p. 3
	. Où en est la loi sur les foyers ?	p. 6
	. Pourquoi des foyers ?	p. 7
PEDAGOGIE	. L'oral dans les cours d'écrit ? Quelle barbe... !!	p. 9
	. Des moniteurs de débutants oral se sont rencontrés	p. 12
TIERS MONDE ET VISAGES DE L'IMMIGRATION	SRI LANKA	p. 13
	. Quelques repères	p. 15
	. La communauté Srilankaise à Paris	p. 18
PREFORMATION	. En préformation, on fait de la V.M.I..... La V.M.I. ??? qu'est ce-que c'est	p. 21
DU COTE DE CHEZ...	. LA MAISON DE LA GOUTTE D'OR	p. 25
LECTURE EN COIN	. Une série de livres intéressants pour niveaux avancés	p. 29
PRESSE	. 3 revues qui nous concernent	p. 31
PETITES ANNONCES	Toujours gratuites....	p. 33

Composition du Comité de Rédaction : Annick Bienvenu, Jacqueline Borne, Rachid Chenchabi, Danielle Lacroix, Gwenola Le Berrigaud, Catherine Maddeddu, Gérard Robuchon.

Ont participé à ce numéro : Quelques moniteurs de Charonne, St-Maur, R.E.T.I.F., Goutte d'Or et Catherine Chardin.

TOUTE PARTICIPATION EST LA BIENVENUE SOUS QUELQUE FORME QUE CE SOIT : dessins, articles, courrier, photos... ADRESSER VOTRE COURRIER A IMMIGRATION GRAFFITI ACCUEIL ET PROMOTION, 61 RUE STEPHENSON, 75018 PARIS, Téléphone : 255 44 64.

Le prochain numéro sera un numéro spécial " FEMMES IMMIGREES ". Si vous souhaitez participer à ce numéro, contacter Danielle à Accueil et Promotion.

Merci !!!

d'un secteur à l'autre

Les secteurs d'alpha en foyer

OU IMPRESSIONS DIVERSES RECUEILLIES APRES DISCUSSIONS AVEC DES MONITEURS

*ET MONITRICES DES FOYERS : ST MAUR, CHARONNE (11ème), CLAUDE TILLIER (12ème),
ET LA DUEE (20ème)*

Première constatation

En ce début février 1982, les cours dans ces foyers " marchent " correctement. On y trouve 3 niveaux, une assistance régulière de 6 à 10 stagiaires par cours - surtout chez les débutants - et des équipes de moniteurs qui manifestent une volonté de coordination et de formation tout-à-fait " louable "...

(1)

Cependant des problèmes matériels rendent dans la plupart des cas le quotidien des cours difficile :

- existence d'une seule et petite salle de cours à Saint Maur où coexistent deux niveaux en même temps ;
- petite salle en sous-sol sans aération et aux odeurs inquiétantes pour le niveau II à Claude Tillier ;
- nombre de moniteurs insuffisant à La Duée, où l'on note également la disparition régulière et mystérieuse de la clé de la salle...

Ce fonctionnement, somme toute correct, des cours ne suffit manifestement pas aux équipes d'Accueil : la volonté est partout affirmée de faire " autre chose " que de l'alpha, de ne pas se cantonner à une structure scolaire, de dépasser le rapport enseignants/enseignés.

Les objectifs recherchés sont plus difficiles à préciser et sûrement assez personnalisés. Cela va de l'affirmation d'une solidarité à une lutte potentielle au désir de connaître davantage une autre manière de vivre et/ou de trouver son plaisir dans des relations plus approfondies et plus " cool " avec les stagiaires.

La réalisation de ces aspirations est loin d'être évidente :

- la compréhension du fonctionnement et des mécanismes du pouvoir à l'intérieur du foyer est souvent un véritable casse-tête pour les moniteurs : qui sont

(1) Les problèmes pédagogiques n'ont pas été soulevés, peut-être parce qu'ils ne sont pas ressentis comme spécifiques aux foyers.

les délégués ⁽¹⁾ ? Comment sont-ils désignés ? Comment les rencontrer ?
Comment se reproduit ou non l'organisation sociale du village africain ?
Quels pouvoirs a le gérant ? Qui est la société gestionnaire du foyer ?
Quelles en sont les caractéristiques et la politique ?

(Rue de la Duée en particulier, on cherche toujours les réponses à ces questions...)

- les monitrices - majoritaires dans les équipes - manifestent parfois certaines réticences à venir seules dans les foyers. Elles seraient aussi, selon certaines, moins "prises au sérieux" par les travailleurs immigrés. Mais, les réactions sur ce point étaient très diverses et il est difficile de dire s'il y a là une véritable question dont il faudrait davantage discuter ou s'il suffit de dire que c'est à chacune de prendre ses responsabilités...
- A l'exception sans doute de Claude Tillier, la lutte qu'on voudrait soutenir n'est pas apparemment présente dans le contexte des autres foyers : alors de quoi être solidaires ?

Et pourtant, la majorité de nos équipes d'alpha ne perdent pas courage. Un peu partout se fait jour l'idée qu'il ne faut pas attendre indéfiniment "le grand soir de la grève des loyers" ou de la rencontre avec les délégués, mais plutôt ORGANISER CONCRETEMENT des activités ou des lieux de rencontres autres que les cours d'alpha (déjà nous devenons tous réformistes depuis le 10 mai, note de l'auteur).

Beaucoup de projets sont dans "l'air" à Charonne : fêtes, sorties ou plus simplement réunions autour d'un thé, mais cela doit quand même être plus facile dans un foyer géré par Accueil et Promotion ?

A Saint-Maur, " Orfeu Negro " - du ciné-club mobile d'Accueil - est passé devant une salle comble et le comité d'animation du foyer a même donné une subvention : de quoi remonter le moral jusqu'alors vacillant de l'équipe !

A Claude Tillier - en dépit d'une équipe aux options apparemment très diverses - on affirme une volonté à la fois d'action sur le quartier à travers LE RELAIS 59 (voir *Immigration Graffiti* n° 25) et d'action sur le foyer. Le point de départ a été l'insalubrité d'une des salles de cours qui semble avoir fait prendre conscience à l'équipe de l'insalubrité encore plus grande de l'ensemble du foyer. Une réunion s'est donc tenue un soir - à la place du cours - avec moniteurs, stagiaires et... traducteurs (2). Divers moyens de luttes ont été évoqués, il n'y a eu guère de décisions concrètes, mais c'était au moins déjà différent du rapport enseignants/enseignés des cours.

Autrement dit, à l'exception de la Duée, il semble qu'il se passe ou qu'il va se passer quelque chose dans les secteurs d'alpha en foyer. C'est déjà apparemment plus encourageant que les années passées, mais il faudrait être en juin 1982 pour savoir si les enthousiastes ont "tenu la distance" et si les sceptiques se sont laissés convaincre.

Aujourd'hui, rien n'est joué, mais il y a beaucoup de possibles.

J.B.

(1) interlocuteur représentatif (?) des travailleurs logeant au foyer.

(2) venant exprès de Charonne.

NOM DU SECTEUR	ADRESSE	COURS	ORGANISME GESTIONNAIRE	DATE DE CREATION	HÉBERGEMENT	ETHNIES NATIONALITÉS	NOMBRE D'HBTs OFFICIELS
LA DUÉE,....	33, rue de la Duée PARIS 20ème	Débutants : Lundi et jeudi Moyens : mercredi et samedi après midi Forts : Mardi et vendredi	SOUNDIATA	1980	Chambres à 1, 2 ou 3 lits.	Africains : majorité Soninkés mais également Diakhankés, Toucouleurs.	150
CLAUDE TILLIER,....	22-24 rue Claude Tillier PARIS 12 ème	Lundi, Mercredi, Jeudi, 20 heures à 22 heures 30. 2 niveaux sont au foyer, 2 niveaux dans les locaux de l'Eglise St-Eloi	ASSOTRAF		Chambres à 3 ou 4 lits. Prix : 215 F le lit. 2 bâtiments : l'un pour les Africains, l'autre pour les Maghrébins	Africains et Maghrébins	
CHARONNE,...	60 rue de Charonne PARIS 11 ème	Lundi et Jeudi de 20 heures à 22 heures + samedi matin. 3 niveaux	ACCUEIL ET PROMOTION	1966	140 F le lit. Reconstruction prévue à partir de cette année.	Africains exclusivement : Soninkés (70 %) Bambaras, Mandingues, Peuls, Diakhankés Khassonkés.	195
ST MAUR,....	Foyer du Pont-de-l'Alma 94100 ST MAUR	Mardi, Mercredi et Jeudi de 10 heures à 21 heures 30.	ADEF	1977 (env.)	Chambre à 1, 2 ou 3 lits.	Africains et Maghrébins. Pour les Africains la majorité est Soninké.	

Où en est la loi sur les foyers ?

LETTRE DE FRANÇOIS AUTAIN, DÉCEMBRE 1981

(EXTRAITS)

(...) " Une table ronde permettant un large débat sur les foyers apparaît nécessaire. "

(...) " Cette table ronde débattrait d'un prochain projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et bailleurs dans le secteur des foyers. Mais elle devrait aussi faire des propositions dans les domaines suivants : le mode de calcul et d'évolution des loyers, des charges et des prestations ; les aides à la gestion et à la personne ; les procédures et instances de règlement des conflits, l'évolution des modes de gestion. "

La fixation de règles du jeu claires et équitables revêt un caractère très urgent pour l'ensemble des partenaires. La table ronde devrait élaborer ses propositions en 3 ou 4 mois.

Cette table ronde se tient en ce moment même. Elle est composée de l'UNAF0 (syndicat des logeurs), les sociétés logeuses, 8 locataires tirés au sort, 2 représentants de la coordination des foyers en lutte, et des fonctionnaires des ministères concernés, (soit une trentaine de personnes).

(à suivre)



Les résidents des foyers refusent
de payer les loyers qui sont
beaucoup trop élevés.

Extrait du "Livre de français pour les travailleurs immigrés", du Collectif d'alpha (MASPERO)



➤ POURQUOI DES FOYERS ?

EXTRAITS d'une note "sur le logement-foyer (de l'hébergement précaire au logement tout court)" du GISTI. (GISTI = groupe d'information et de soutien aux travailleurs immigrés, 46 rue de Montreuil, 75011 PARIS)
(janvier 1982)

1. Histoire rapide

Mise en place à la fin des années 50 par le patronat afin de satisfaire ses besoins en main-d'oeuvre bon marché, cette forme particulière de logement appelée "foyer", puis "foyer-hôtel" et enfin "logement-foyer", va prendre une extension considérable au cours des deux décennies suivantes avec le soutien actif de l'Etat Français. Jusqu'en 1973, date de son arrêt officiel, l'immigration - même clandestine - est en effet activement encouragée par les gouvernements successifs qui, pour satisfaire les besoins de l'économie, laissent se développer bidonvilles, taudis insalubres, meublés et baraques de chantier.

Le système "foyer", présenté comme la solution au logement des travailleurs immigrés, sera pris en charge par des organismes et associations spécialisées : l'ADEF, l'AFTAM, l'AFRP, la SOUNDIATA... et surtout la SONACOTRA (Société Nationale de Construction de Logement pour les Travailleurs) qui gère actuellement plus de la moitié des lits en foyer (environ 80 000) et dont l'Etat français est le principal actionnaire.

A l'origine simple dortoir dans des bâtiments désaffectés ou des baraques préfabriquées, le foyer évolue au début des années 60 et prend la forme d'immeubles de logements type F 6. Dans ces logements à vocation originellement familiale, les chambres (9m²) sont divisées en deux par un panneau afin de permettre l'hébergement de 10 travailleurs dans des box individuels de 4,5 m². Intitulés "unité de vie" par la SONACOTRA, 20 à 30 de ces logements constituent un foyer.

Au début des années 70, la formule s'enrichit de foyers types F1/2 peu différents des précédents si ce n'est que les chambres - avant division en deux - font 14 m², avec parfois un lavabo, et que les "unités de vie" peuvent accueillir jusqu'à 16 résidents.

Les foyers F6 et F1/2 constituent encore aujourd'hui la majorité du parc. Chaque "unité de vie" comporte un sanitaire (douche, WC, lavabo), une cuisine collective munie de réchauds et une salle commune avec rangements individuels. Le foyer, ensemble des "unités de vie", comporte en outre une ou plusieurs pièces collectives à usage de bar, salle de télévision, d'animation...

Depuis quelques années, le parc comprend un petit nombre de foyers type F1 conçus sur le même principe (juxtaposition d'"unités de vie") mais qui offrent des chambres plus spacieuses (9m²) avec lavabos individuels.

Pour comprendre le fonctionnement des foyers, il faut mentionner que l'espace, restreint et strictement fonctionnalisé, y est régi par un règlement intérieur très limitatif (droit de visite interdit après 22 heures...) et contrôlé par un gérant salarié vivant sur place aux pouvoirs étendus (droit de visite à toute heure...)

(...)

Ni logement, ni hôtel, le système foyer s'est développé en dehors des circuits normaux de production et de gestion du logement. Sa mise en place progressive s'est doublée de la création, autour de la population immigrée, d'un système parasitaire d'assistance (organismes et associations diverses : de gestion de foyers, d'animation, de formation, de promotion sociale...) financé, au moyen du FAS, essentiellement par les immigrés eux-mêmes (voir *Immigration Graffiti* n° 24)

La spécificité du système foyer et du dispositif de contrôle et d'assistance qui l'entoure ont ainsi grandement contribué au renforcement de l'isolement et de la discrimination qui caractérisent la "spécificité" du statut d'immigré.

2. Réglementation, financement et coût

Née du besoin de loger les travailleurs immigrés près des lieux de travail, la formule foyer s'est développée dans l'improvisation, en dehors de tout cadre juridique.

(...)

Il faut attendre 1974 pour qu'une circulaire ministérielle donne un cadre légal à la construction de foyers relevant de financements "primes et prêts". Encore cette circulaire est-elle en retrait par rapport aux normes HLM puisqu'elle autorise, sous la forme de "foyers d'accueil", des concentrations de 300 résidents, des chambres de 7 m², des normes de confort réduites... Elle vient en fait, sur le plan du bâti, combler un vide juridique et apporte la régularisation de la situation antérieure, la légalisation d'un habitat spécifique pour une catégorie sociale spécifique.

(...)

Pour compléter la circulaire de 74 relative aux caractéristiques techniques des foyers il restait à donner un statut légal au fonctionnement du système, le rapport Delmon consacrera en effet l'essentiel de ses recommandations à la mise en place d'une formule rationnelle de gestion, de tarification et de fonctionnement des foyers. Cette quasi reconnaissance du système de gestion en vigueur sera repris dans le projet de loi d'Ornano avec les fameux "contrats de résidence" qui sont d'ailleurs appliqués dans une partie des foyers quand bien même la loi n'a jamais été votée.

(...)

3. Une situation anachronique

(...) La situation du logement-foyer que l'on peut qualifier d'anachronique, d'injuste et de ségrégative.

Anachronique, le système-foyer l'est avant tout par le refus quasi unanime des résidents dont la présence n'y est dictée, la plupart du temps, que par l'impossibilité de se loger ailleurs. (...)

Injuste, le système foyer l'est parce qu'il fait payer aux travailleurs immigrés eux-mêmes leurs médiocres conditions de logement et l'encadrement autoritaire qui y est attaché. (...)

Le foyer est enfin un système ségrégatif en ce qu'il légalise une forme de logement non seulement inacceptable au regard des exigences reconnues comme minima dans le logement, mais parce qu'il consacre ce sous-logement à un groupe social particulier, celui des immigrés, dont la situation précaire et démunie devrait au contraire appeler un effort de solidarité accru.

(...)

(Dans la fin de sa note, le GISTI fait des propositions en ce qui concerne le logement que nous ne saurions trop vous conseiller de lire, surtout au moment où se tient une table ronde sur la gestion et le statut des foyers. Cette note est consultable, voire photocopiable à Accueil ou à demander directement au GISTI).

PEDAGOGIE

L'ORAL DANS LES COURS D'ECRIT...

Quelle barbe !!!

Nouvelle monitrice dans un cours d'alpha, bombardée dès le premier soir, sans formation aucune, dans un niveau "débutants", j'étais loin de me douter des difficultés que j'allais rencontrer...

Je ne parlerai pas ici des innombrables erreurs de toutes sortes que j'ai accumulées, mais de mon étonnement lorsque abordant quelques semaines plus tard le phonème /e/ j'ai entendu les Maghrébins du groupe lire à l'unanimité "sali" alors que j'avais écrit : "salé".

Qu'ils fassent la faute en parlant ne me choquait pas : ils étaient étrangers et leurs erreurs phonétiques n'étaient pour moi que la conséquence de leur mauvais français... Sans nul doute il suffirait en guise de correction de bien insister sur la différence d'écriture entre "sali" et "salé". Il était évident qu'un "i" avec un point ne ressemblait pas à un "e" avec un accent...

Je me suis appliquée dans mon explication. Persuadée d'avoir gagné la partie, j'ai écrit au

tableau :

" Le riz est salé "

et j'ai entendu lire avec le même ensemble :

" Le riz i sali ".

Patiente, j'ai recommencé une fois, deux fois, encore et encore. Je sentais la lassitude gagner le groupe et moi avec... et je commençais à me poser des questions ! Comment se faisait-il que des gens intelligents ne puissent pas faire la différence d'écriture entre "i" et "é" ? Ne savaient-ils pas regarder ? Et si ça venait de mon écriture ?

Le problème se compliqua plus tard avec les "o" et les "ou", les "ché" et les "sé", etc... jusqu'au jour où des amis-qui-me-voulaient-du-bien, me conseillèrent de suivre un stage de formation.

Ce fut l'illumination ! ! Je découvrais tout d'un coup que le système phonatoire variait d'une langue à l'autre !

J'étais soulagée d'un doute désagréable ! Pleine d'enthousiasme, j'ai fait part de ma découverte aux autres moniteurs aussi peu renseignés que moi et nous avons décidé de faire une correction phonétique systématique dans notre niveau.

L'idée était bonne, la mise en pratique fut pénible et les résultats décourageants ! !

Après trois semaines d'un travail intensif sur /i/ et /e/, un stagiaire Maghrébin répétait :

" La télé... La télé ? ? ...
Ah oui ! ! La tili, quoi ! "

Et pour en arriver là, il avait été nécessaire d'affronter les réflexions du style : " on y là pour lire i écrire, pas pour parli ! " et les visages renfrognés des Africains noirs pour qui la différence de sons paraissait évidente.

A force de voir les têtes penchées sur les livres et les cahiers dans l'ignorance la plus complète de ce qui se passait dès qu'un exercice oral était lancé ; à force de voir les regards impatients jetés sur les montres au cours de l'exercice et devant le peu de résultats obtenus, nous avons fini par y renoncer pour un temps, en cherchant pourquoi ça n'avait pas marché.

De notre analyse, plusieurs points sont ressortis :

1. Nous n'arrivions pas à motiver suffisamment les stagiaires. Dans notre groupe, beaucoup étant là depuis plusieurs années (voir plusieurs dizaines d'années !) réussissaient à se faire comprendre parfaitement dans la vie courante. Ils jugeaient donc superflus les exercices oraux et le faisaient savoir avec énergie.

2. Notre groupe se composait à parts égales de Maghrébins et d'Africains. Les exercices étaient faits en communs. Conséquence : il y avait toujours une partie du groupe qui s'ennuyait avec impatience puisque les difficultés des uns sont différentes de celles des autres.

3. Le nombre des stagiaires tournant autour de 16-18 tous les soirs, chacun répétant une phrase, les exercices entraînaient en longueur et provoquaient l'ennui - aussi bien des stagiaires que des moniteurs !

A la suite de ces constatations, nous avons décidé d'améliorer la partie motivation. Pour cela, nous avons pensé au magnétophone.

C'était une suggestion faite lors du stage de formation. Cette méthode nous permettrait - pensions-nous - de relever et de faire admettre par les stagiaires non seulement les difficultés de compréhension dues aux erreurs phonétiques, mais aussi celles dues aux erreurs de structures que nous avions l'intention de travailler par la suite.

Là encore, l'idée était bonne, mais le résultat ne fut pas à la hauteur des espérances...

Les stagiaires en France depuis peu ne pouvaient pas, faute de vocabulaire, improviser une histoire compréhensible. Et ceux qui parlaient bien français jouaient des sketches interminables et sans chute !

Cette méthode donnait en quelque sorte raison aux stagiaires récalcitrants puisque les erreurs commises ne gênaient pas la compréhension.

Après quelques semaines, les

stagiaires nous ont fait comprendre qu'ils ressentaient cette méthode comme une perte de temps.

Et encore... ils ne savaient pas le nombre d'heures passées par moniteurs au décryptage des bandes ! !

Notre expérience peu concluante montre que pour nous il y a un fossé énorme entre la théorie et la pratique.

Les grandes idées piochées au cours des stages de formation nous semblent excellentes à conditions que :

- le groupe soit petit : 7 ou 8 personnes au maximum.
- le groupe soit homogène en ce qui concerne les pays d'origine, le temps de séjour en France et le niveau d'élocution des stagiaires.

Nous sommes pourtant toujours

persuadés de la nécessité de faire de l'oral pendant les cours d'écrit.

Cette année, nous avons repris timidement nos exercices de correction mais de façon moins systématique. Nous essayons de les introduire uniquement à la faveur d'une erreur prise sur le vif.

Mais nous ne nous sentons pas très à l'aise dans cette partie du cours...

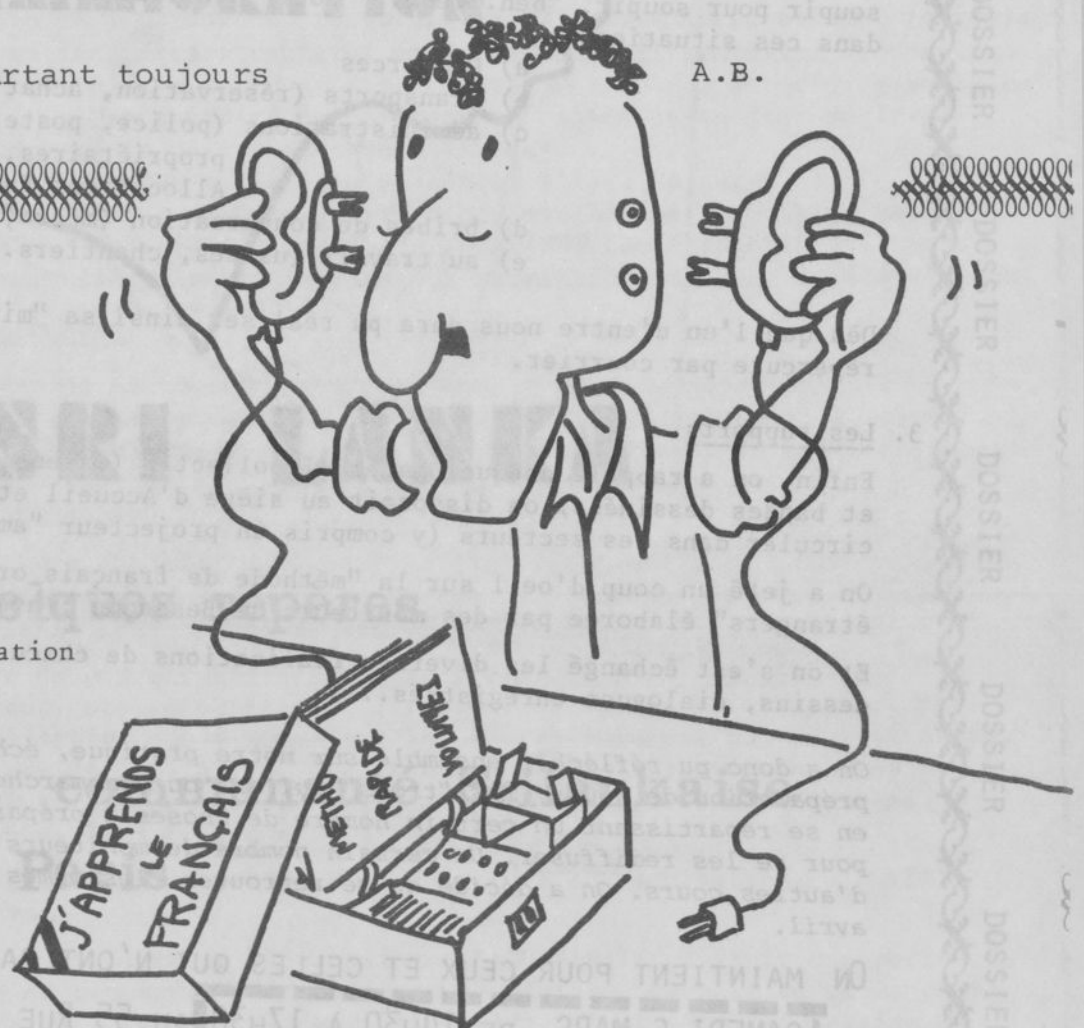
Et vous ? ? ?

Vos expériences et l'explication de vos méthodes feront très plaisir aux moniteurs en détresse qui demandent aide et assistance...

Ecrire à Graffiti qui transmettra

.....

A.B.



D'après CHENEZ

paru dans "Immigration
et Formation",

CLAP, 1977

Des moniteurs de «DÉBUTANTS ORAL»

se sont rencontrés et se "re-rencontreront"

13 moniteurs/monitrices de groupes de stagiaires débutants à l'oral se sont retrouvés le samedi 20 mars après-midi...

Sur les difficultés communes, l'échange fut bref : ce n'est pas qu'il n'y ait aucune difficulté, mais les difficultés, on les connaît !!!

1. Une mise au point commune préalable

On a au départ discuté autour de quel oral on veut apprendre, les priorités, les blocages, en précisant l'objectif à atteindre : que les stagiaires se lancent à parler, à écouter en dehors des cours, et accélèrent ainsi incroyablement leur apprentissage du français oral.

On a évoqué le phénomène paradoxal que nous connaissons et vivons tous, nous, moniteurs essentiellement préoccupés par l'oral : "on doit se surveiller pour parler normalement" (en effet, on a trop tendance au cours à soi-disant simplifier le français jusqu'à parler, en cours, une caricature de langue qui n'a rien à voir avec la réalité qu'entendent les stagiaires tous les jours au dehors...).

2. Du pain sur la planche

La-dessus, pour nous simplifier la tâche, on s'est établi une liste de situations dans lesquelles nous et les stagiaires pouvons nous trouver : nous nous sommes donnés pour "mission" soit d'enregistrer, soit de noter au vol mot pour mot, soupir pour soupir, "ben...euh..." pour "ben...euh...", les phrases employées dans ces situations :

- a) Commerces
- b) transports (réservation, achat de billets, etc...)
- c) administrations (police, poste, hôpitaux, ANPE, propriétaires, Sécurité Sociale, Allocations Familiales, etc...)
- d) bribes de conversation (métro, supermarché...)
- e) au travail (usines, chantiers...)

Dès que l'un d'entre nous aura pu réaliser ainsi sa "mini-enquête", on se la répercute par courrier.

3. Les supports

Enfin, on a rappelé de quel matériel collectif (essentiellement montages diapos et bandes dessinées) on disposait au siège d'Accueil et Promotion, pour faire circuler dans les secteurs (y compris un projecteur "ambulante").

On a jeté un coup d'oeil sur la "méthode de français oral pour travailleurs étrangers" élaborée par des moniteurs de Besançon : avantages/inconvénients...

Et on s'est échangé les diverses réalisations de chacun (extraits de magazine, dessins, dialogues enregistrés...)

On a donc pu réfléchir ensemble sur notre pratique, échanger nos sources de préparation de cours, les "trucs" qui ont ou non marché, économiser nos énergies en se répartissant un certain nombre de choses à préparer chacun de notre côté pour se les rediffuser. Un certain nombre de moniteurs doivent aller assister à d'autres cours. On a décidé de se retrouver (les mêmes que le 20 mars) le 24 avril.

ON MAINTIENT POUR CEUX ET CELLES QUI N'ONT PAS PU VENIR LE 20 :

SAMEDI 6 MARS DE 14H30 À 17H30 AU 55 RUE STÉPHENSON (18ÈME)

TIERS - MONDE et VISAGES de l'IMMIGRATION

SRI LANKA

■ Quelques repères

■ La communauté Srilankaise à Paris

DOSSIER

DOSSIER

DOSSIER

DOSSIER

DOSSIER

DOSSIER

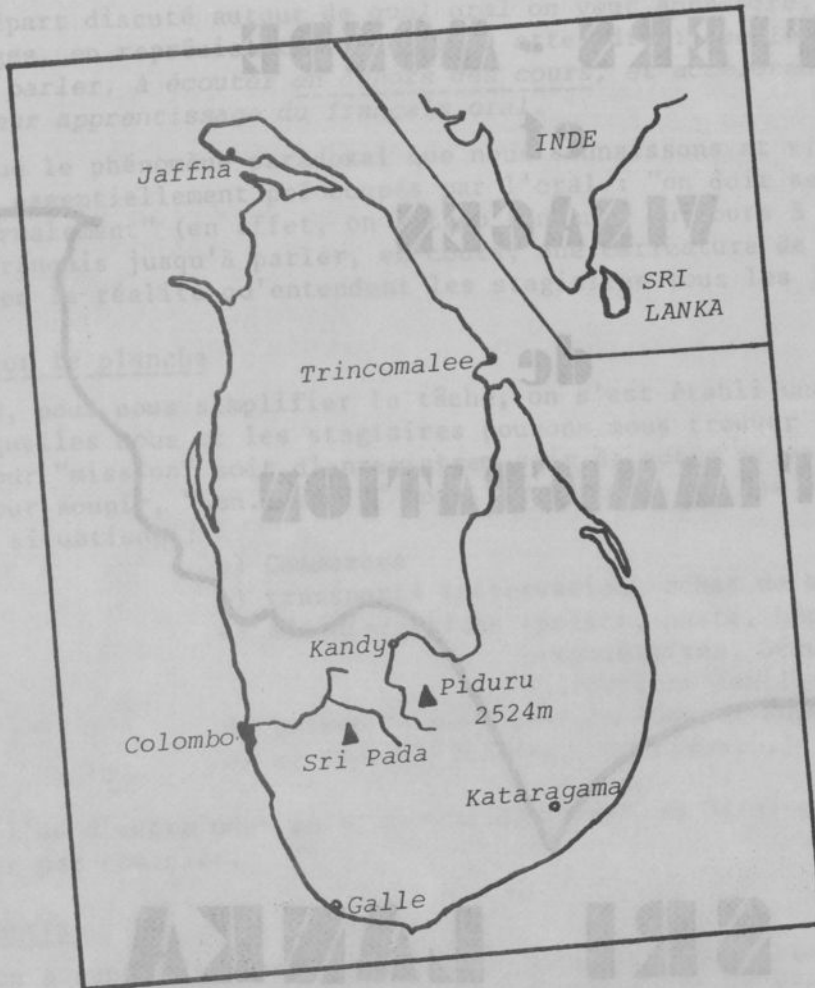
DOSSIER

DOSSIER

DOSSIER

இலங்கை

(1)



இலங்கை

(2)

(1) Singhalais

(2) Tamoul

■ Quelques repères

■ UN PEU D'HISTOIRE

L'île de Lanka a été peuplée dès le Vème siècle avant Jésus-Christ, aussi bien par les Singhalais - peuple aryen de l'Inde du Nord parlant un dialecte du sanskrit - que par les Tamouls, peuple dravidien de l'Inde du Sud.

Les Tamouls sont arrivés en plusieurs temps, plusieurs migrations, mais l'île a toujours été gouvernée dans l'unité, tantôt par un roi singhalais, tantôt par un roi tamoul. Les échanges linguistiques entre le singhalais et le tamoul sont aussi le témoin d'une histoire commune.

L'apogée de la civilisation singhalaise se situe entre le 12ème et le 15ème siècle après Jésus-Christ.

Puis commencent les colonisations :

1505 Arrivée des Portugais : établissement de comptoirs (cannelle), introduction et expansion du catholicisme, colonisation seulement côtière.

1658 Les Portugais s'effacent devant les Hollandais protestants. Cette nouvelle colonisation marque la première grande offensive d'exploitation économique de l'île. Ne réussiront cependant pas à s'emparer de la haute région montagneuse de Kandy (voir carte), qui constitue la dernière forteresse de la civilisation singhalaise.

1796 Devient colonie britannique. Exploitation coloniale systématique, radicale qui remet en cause les structures économiques traditionnelles (imposition d'une économie d'exportation : thé, caoutchouc) et les structures sociales (modifications des pouvoirs des différents castes selon leur désir de coopération avec la puissance colonisatrice).

C'est la colonisation qui a le plus marqué l'île. En outre, les colons anglais font appel à la main d'oeuvre bon marché des Tamouls du Sud de l'Inde. Cette nouvelle immigration a constitué une catégorie à l'heure actuelle apatride, cloisonnée dans les plantations et sans droits sociaux.

Histoire contemporaine

1931 Sur décision de la couronne britannique, un pouvoir représentatif (parlementaire) gouverne l'île, élu au suffrage universel (les femmes ayant déjà le droit de vote) : système démocratique, population fortement alphabétisée, économie puissante même si elle suit les secousses des pays européens.

1948 L'indépendance est attribuée en 1948 sans réticence à la suite de l'Inde. Les deux communautés singhalaise et tamoul n'auront pas connu l'expérience d'une lutte commune de libération nationale.

L'exercice du pouvoir est assuré par l'U.N.P., parti singhalais, conservateur, anticomuniste et défenseur de la libre entreprise. Mais celui-ci n'arrive pas à surmonter les luttes internes qui sont en fait des affaires de famille, ni les incohérences politico-économiques d'une bourgeoisie anglicisée qui essaie de conserver ses avantages d'avant 1948.

C'est vers 1956 qu'apparaît un mouvement de décolonisation culturelle à retardement.

1956 Elu Premier Ministre en 1956, Salomon BANDARANAÏKE définit une politique nationale de renouveau singhalais et bouddhiste, dans le cadre du parti socialiste qu'il avait créé en 1951 (SLAP). C'est aussi l'occasion de reprocher aux Tamouls Ceylanais leur promotion sociale lors de l'empire

britannique. Les premiers massacres intercommunautaires ont lieu en 1956.

Salomon BANDARANAÏKE aura mené à bien l'évacuation des bases anglaises, un certain nombre de nationalisations et un rapprochement avec les pays non alignés avant d'être assassiné en 1959.

Sa veuve, Sirimavo BANDARANAÏKE, prend la suite en étatisant de plus en plus l'économie.

1965 Elle perd les élections de 1965, au profit de l'U.N.P. qui rouvre les portes aux investisseurs étrangers.

1970 Elle est cependant de nouveau portée au pouvoir aux élections de 1970 par une coalition de la gauche : partis socialiste, trotskyste et aussi communiste.

1971 C'est sous son mandat qu'éclate l'insurrection de 1971. Les jeunes Singhalais, souvent ruraux d'origine, diplômés chômeurs, voire moines bouddhistes, réunis dans un parti d'extrême-gauche, le J.V.P., réfutant les partis traditionnels préconisent la révolution éclair en réaction à l'élite anglicisée et "familiale" de droite ou de gauche, au parlementarisme limité, à la décolonisation à retardement.

La réponse en a été une répression sans précédent, avec l'appui militaire instantané aussi bien des U.S.A., de la Grande-Bretagne que de l'U.R.S.S., de l'Inde, du Pakistan, de la Chine : peut-être plus de 10.000 jeunes massacrés, plus de 20.000 arrêtés et un "racisme anti-jeunes" qui durera plusieurs années.

1972 La crédibilité de Sirimavo BANDARANAÏKE est dès lors sérieusement atteinte.
à Elle décide des nouvelles mesures en écho à 1971 :

1976 . proclamation d'une république parlementaire en 1972 : le pays reprend son nom traditionnel : SRI LANKA (au lieu de CEYLAN) et abandonne son statut de dominion britannique.
. de nouvelles nationalisations dans le domaine des plantations de thé et d'hévéas qui accentuent l'étatisation du pays ; c'est cependant le seul pays d'Asie où les transports en commun sont très bon marché, où chaque citoyen reçoit gratuitement une ration de riz quotidienne minimale, où la prostitution, la drogue, la mort par la faim sont proscrits ou ne constituent pas à proprement parler de phénomènes sociaux. Tout ce profil sera effacé en 1977.
. un engagement tiers-mondiste prononcé en accueillant en 1976 la Conférence des Pays non Alignés.

1977 Les élections générales de 1977 consacrent malgré tout la perte de crédibilité de Sirimavo BANDARANAÏKE. JAYAWARDENE ("JAYA"), successeur de l'U.N.P. et nouveau chef du gouvernement, fervent de libéralisme, n'a pas hésité à déclarer dans des journaux français qu'il voulait s'inspirer fortement du "giscardisme". Dès lors, voulant entrer en concurrence avec Hong-Kong et Singapour, il rouvre le pays capitaux étrangers et aux multinationales, crée des zones franches, un port international, soutient une politique accélérée de grands projets - entre autres d'irrigation - financés par les pays européens et les U.S.A. Il change la constitution en faveur d'un régime présidentiel fort (inspiré de la constitution de la Vème République Française) et met tout en oeuvre pour paralyser l'opposition (Sirimavo BANDARANAÏKE est privée de ses droits civiques).

"JAYA" a cependant du mal à maintenir le cap : il reste une certaine méfiance des investisseurs, les projets doivent être réduits par rapport à l'ambition primitive..., l'atteinte aux libertés sociales est ressentie par la population, la prostitution et la drogue trouvent droit de cité sous l'influence d'un tourisme de luxe, le chômage des jeunes persiste et ce n'est pas l'émigration accentuée qui le compense, enfin, la question tamoule n'est pas résolue.



en guise de conclusion :

17

Même si à l'époque coloniale, CEYLAN avait été un pays du Tiers-Monde parmi les plus favorisés, il semble que l'actuel SRI LANKA présente les symptômes des pays en voie de développement... pour ne pas dire en voie de sous-développement, car la paupérisation croissante de larges fractions de la population Sri Lankaise est un fait. Ces symptômes de mal-développement sont dûs entre autres à deux causes des plus fréquentes :

sur le plan extérieur

le fossé croissant entre pays industrialisés et pays sous-développés

sur le plan intérieur

des choix politiques allant à l'encontre des libertés sociales et ouvrant les frontières à une concurrence inégale laissant peu de place à la "voie Sri-Lankaise", sans parler de la situation géo-stratégique de l'île qui suscite tant de convoitises...

On peut rappeler une citation récente du Président JAYAWARDENE justifiant son régime fort :

" L'éléphant s'est contenté de montrer ses défenses. Il pourrait s'en servir".

Rappeler encore que face aux difficultés à réaliser ses ambitions, le gouvernement mise surtout sur l'émigration (100.000 émigrés au Proche-Orient) et le tourisme de luxe (avec le spectre du syndrome thaïlandais).

Préciser enfin que pour des Sri-Lankais, justement parce qu'ils viennent du Tiers-Monde, le problème des rapports Nord/Sud est bien autre chose qu'un débat.

SRI LANKA EN QUELQUES CHIFFRES ET INDICATIONS

(extraits de " l'Etat du Monde 1981 " Annuaire économique et géopolitique mondial sous la direction de François Gèze, Alfredo Valladao, Yves Lacoste, MASPERO, 1981)

SRI LANKA

Capitale : COLOMBO, Superficie : 65.610 km², Population : 14,871 millions,

Densité : 219 habitants/km², mortalité infantile : 45,1 ‰, scolarisation

1er et 2ème degré : 72 % (1978), scolarisation 3ème degré : 1,34 % (1976)

Exportations (en millions de dollars) : 890 (1979)

Importations (en millions de dollars) : 1.441 (1979)

Principaux fournisseurs : Japon, Indes, Royaume-Uni

Principaux clients : Etats-Unis, Royaume-Uni, Japon

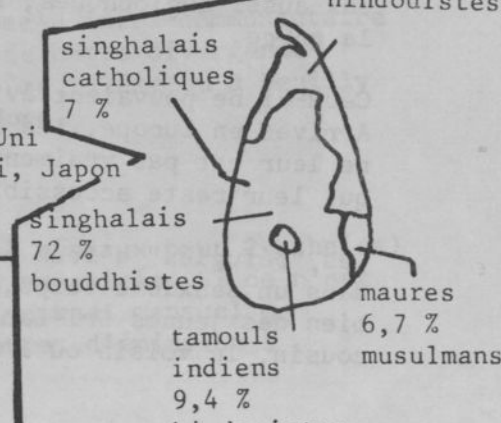
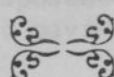
singhalais
catholiques
7 %

singhalais
72 %
bouddhistes

tamouls
indiens
9,4 %

tamouls
ceylanais
(11%)
hindouistes

maures
6,7 %
musulmans



■ La communauté Srilankaise à Paris

COMMENT PEUT-ON ÊTRE SRI-LANKAIS À PARIS ? ? ? ?

La communauté Sri Lankaise à Paris s'est constituée depuis 1979. Avant cette date et d'après les dires des "vétérans", ils étaient peut-être "seulement 80 et c'était bien comme ça, c'était tranquille".

Or, à l'heure actuelle, il n'y a peut-être pas une station de métro le dimanche entre Auteuil et Barbès via Trocadéro et Strasbourg-Saint-Denis où l'on ne voit passer un Sri-Lankais. Qualitativement décelables, ils sont cependant difficiles à chiffrer. Déjà pour cette bonne raison qu'ils ne sont pas encore reconnus en tant que communauté : on pensera peut-être qu'ils sont Mauriciens, Pakistanais ou Pondichériens, mais pas Sri-Lankais. Ils sont cependant bien plus nombreux que ces derniers. En effet, depuis 1979, il s'est vraiment créé un mouvement migratoire spécifique SRILANKA-PARIS.



Genèse d'une migration

Le premier temps de cette migration a été un accident conjoncturel : la crise iranienne.

Les immigrés Sri-Lankais au Proche-Orient répondent depuis les années 1970 à un réseau de transfert de main-d'oeuvre : familles et entrepreneurs des pays du Golfe engagent sur petites annonces des Sri-Lankais, Indiens, Thaïlandais qui travaillent dans des conditions quasi-esclavagistes. C'est ainsi que dans l'Iran du Shah, dans ses derniers mois travaillaient nombre de Sri-Lankais qui avaient fui leur pays après les élections de 1977, persécutés, menacés, mis au chômage d'office par familles entières.

Le mouvement Khomeiniste a chassé les Américains... et leurs gens de maison, eux aussi anglophones, souvent Sri Lankais, ont dû quitter le pays, le couteau sous la gorge.

Ceux-ci ne pouvaient évidemment pas faire marche arrière. Arrivés en Europe, les frontières leur sont fermées (Grande-Bretagne) ou le séjour ne leur est pas vraiment accordé (Espagne, Allemagne), sauf en France, seul pays qui leur reste accessible.

Les "réfugiés" d'Iran constituent sûrement le noyau sur lequel s'est élaboré, dans un deuxième temps, le mouvement migratoire direct. Le nouveau projet de bien des jeunes Sri-Lankais au pays, c'est de rejoindre à Paris le frère, le cousin, le voisin ou l'ami de l'ami.

C'est ainsi qu'alors que le Sri-Lanka n'est pas une ancienne colonie française, n'a pas ou peu de relations économiques ou diplomatiques avec la France, il se crée cependant à l'heure actuelle entre les deux pays une relation spécifique de main-d'oeuvre SRI LANKA-FRANCE, le flux migratoire tamoul semblant par ailleurs prédominer largement sur le flux cinghalais.

La communauté

CONDITIONS DE SEJOUR

Ils demandent de façon tout-à-fait formelle le refuge politique puisque c'est la seule possibilité de séjour en France pour les Asiatiques ; ils ne peuvent donc pas être expulsés et cherchent alors à travailler pendant tout le temps de leur demande, environ 3 ans, jusqu'au refus définitif qui leur est le plus souvent attribué.

Un nombre probablement important d'entre eux, surtout ceux arrivés vers 1978-79 et qui étaient devenus clandestins, ont bénéficié de la régularisation exceptionnelle de fin 1981.

POUR QUEL TRAVAIL ? ?

Là encore, il s'agit d'une main-d'oeuvre spécialisée : cinghalais hommes ou femmes travaillent essentiellement comme employés de maison ou dans l'hôtellerie (c'est une des conséquences du développement du tourisme à Sri Lanka) et aussi dans la mécanique (radio ou automobile). A noter qu'ils ont tous au minimum le niveau BEPC, souvent un diplôme technique et que plus d'un parmi ces gens de maison étaient dans son pays diplômé de l'Université ou professeur du secondaire.

Il semble qu'en ce moment les Tamouls, qui arrivent en plus grand nombre, aient nettement plus de difficultés pour trouver du travail : ils semblent se reconnaître plus difficilement à Paris et ne se proposent pas à des emplois spécifiques comme gens de maison mais à des emplois où la concurrence les dépasse (intérim, nettoyage, manutention). Souvent étudiants de niveau bac dans leur pays, ils n'ont en fait à proposer ni expérience professionnelle, ni diplômes "pratiques". Leur tendance actuelle au surnombre crée une concurrence pour des emplois qui n'existent pratiquement pas.

CONDITIONS DE VIE

On imaginera de là les conditions de vie matérielles des Tamouls : des réseaux quasi familiaux peuvent se recréer pour maintenir le moral et contenir les conflits inter-personnels, d'où une tendance à une vie communautaire renforcée : cuisine, musique, films, religion, lettres aux familles, sentiments nationalistes au moins aussi vivaces qu'au pays. D'un autre côté, les Cinghalais expriment très souvent leur curiosité du monde qui les entoure, apprennent à réagir en conséquence (on croirait y retrouver justement leur engagement plus politisé que nationaliste) et entretiennent cependant un solide réseau intra-communautaire d'entraide et d'amitié. On remarquera aussi que du fait de cette divergence d'emplois, les Cinghalais se retrouvent plutôt dans le 16ème, 17ème ou à Neuilly et les Tamouls dans le 18ème, République et en banlieue Nord.

LES STRUCTURES D'ACCUEIL

Les réseaux intra-communautaires (on distingue nettement 2 réseaux pour 2 ethnies) existent bien, mais les Sri-Lankais ne sont pas autrement organisés. Si ce n'est les /séparatistes/ Tamouls qui disposent maintenant d'un journal mensuel de fortune diffusant les nouvelles du pays et de quelques heures d'émission à Radio Soleil.

Les structures d'accueil qui reçoivent en connaissance de cause les visites des Sri-Lankais sont le S.S.A.E. (Service Social d'Aide aux Emigrants) qui leur attribue trois mois de subventions ; les foyers d'hébergement du B.A.S. (Bureau d'Aide Sociale) et bien entendu les centres d'alpha.

Quel avenir ??

Il existe une certaine sédentarisation : mariages, parfois mixtes, enfants qui naissent à Paris, création de nouveaux désirs.

Le désir actuel est de rester en France à moyen terme (5ans, s'il le faut 10-12 ans), mais toujours avec l'idée de rentrer au pays.

Ils profitent souvent d'être en France pour investir (construire une maison au pays ou obtenir des diplômes techniques courts).

Les difficultés des Tamouls semblent bien plus grandes : Les Tamouls refusent toute tendance à l'intégration, tandis que les Singhalaïs tendent à jouer sur une sorte de bipolarité, même limitée.

Au niveau international - France/Sri Lanka - et dans le mouvement de l'immigration française, il s'agit en ce moment d'un flux incontrôlé et méconnu dont on ne peut pas savoir jusqu'où il ira...

G.R.

Bibliographie de base : SRI LANKA et ses populations
Elisabeth et Eric MEYER
Editions COMPLEXES

O'Salto



On soupçonne le propriétaire du bar Paxti situé à Irun (Espagne) d'être le cerveau d'un réseau de passeurs d'immigrés clandestins, des Sri Lankais notamment. A raison de 8 à 12 personnes tous les quinze jours, ce trafic aurait déjà rapporté quelques 500 000 francs. Les Sri Lankais obtiennent à Colombo (Sri Lanka) un visa pour l'Espagne, ils sont « stockés » dans des hôtels d'Irun ou dans des « bordes » (bergeries) et moyennant une somme de 400 ou 500 dollars par personne, sont pris en charge jusqu'au pays basque français. De là, ils tentent de gagner Paris où vit une importante colonie de leurs compatriotes.

PREFORMATION

En préformation, on fait de la V.M.I....

La V.M.I. ? Qu'est-ce que c'est ?

Un objectif important de la préformation est de mettre à la disposition des travailleurs immigrés en formation un certain nombre des moyens permettant l'émergence d'un projet professionnel réaliste (préparation à l'entrée en formation professionnelle - AFPA -, réinsertion professionnelle, etc.)

La préformation peut donc aider chacun à surmonter ses contradictions internes (difficultés d'insertion et de promotion, déqualification professionnelle), à permettre aussi l'acquisition des connaissances nécessaires afin de pallier au manque de formation de base pour s'engager dans le processus d'insertion et de promotion sociale et culturelle.

On peut considérer les séances de " V.M.I. " (= Vie en milieu industriel) comme une occasion privilégiée de développer une activité intellectuelle à propos des problèmes les plus déterminants pour la vie des immigrés en France. La V. M. I. étant, par définition, une approche de la réalité de tous les jours dans un pays industrialisé. L'essentiel est de parvenir à une certaine autonomie, voire une autonomie certaine du stagiaire de la préformation face à une situation précise à laquelle il est confronté ou sera confronté un jour. Il s'agit d'amener le stagiaire à maîtriser l'information et à comprendre les mécanismes économiques, sociaux et culturels de la société dans laquelle il vit et travaille, sans pour autant oublier son pays et sa culture d'origine.

Les thèmes qui seront abordés en V. M. I. peuvent se résumer ainsi :

1. Connaissance de soi
2. Information sur les métiers
3. La technologie
4. Les cultures
5. Thème(s) libre(s).

Voici, à titre indicatif le contenu de chaque thème.

1. CONNAISSANCE DE SOI (première séance)

Essai d'analyse du vécu passé en France.

Supports pédagogiques de base : Les photos-langage (1).

Le plein d'idées, pour se former et agir ensemble (2).

Ce thème très important pour la constitution de groupes s'articulera avec les autres séances du stage, notamment le français (élaboration de textes simples sur le vécu de chacun. Le stagiaire se raconte : sa vie professionnelle, sa situation actuelle).

L'objectif de cette séance est double : se connaître mutuellement et faire émerger le projet personnel de formation. Ce dernier point sera développé par le deuxième thème : l'information sur les métiers.

2. INFORMATION SUR LES METIERS (durée : 1 mois et demi)

L'échange doit se faire à partir des choix et des connaissances qu'ont les stagiaires sur les métiers. Pour compléter leurs connaissances, les stagiaires disposeront d'une information complète sur les métiers sous forme de :

- fiches F. P. A. sur les métiers + supports audiovisuels faits par l'A.F.P.A.
- fiches de renseignements de l'ONISEP.
- montage diapositives (METIARAMA-ONISEP),
(la grosse fabrication mécanique, électrique, électronique, les métiers du bâtiment, qu'est-ce que l'entreprise?)
- présentation des organismes s'occupant de l'emploi et la formation.
(A.N.P.E., ASSEDIC, A.F.P.A., Chambres de COmmerces, Mairies, etc)
- A qui faut-il s'adresser pour demander des renseignements.
(recherche de la documentation, adresse des organismes d'information)

L'approche théorique sera complétée par des visites sur les lieux de travail et de formation :

- visites d'entreprises (Régie Renault, R.A.T.P.)
- visites centres F.P.A. (Bernes, Bodiquel, Stains, AFPIC)

(voir les adresses en fin d'article).

3. LA TECHNOLOGIE (durée : 1 mois et demi)

Il faut souligner l'importance d'une familiarisation avec l'univers technique et technologique (objet technique à fabriquer ou à analyser, propriété des matériaux, etc) car les stagiaires immigrés appelés à vivre dans un pays industrialisé ont besoin de comprendre le plus clairement possible les ressorts du milieu et de l'environnement technologique.

(1) Photo-méthodes, Comment utiliser les " photos-langage " pour les travaux de groupe
Alain Baptiste et Claire Belisle, Ed. Châlet, 1978.

(2) Le plein d'idées, pour se former et agir ensemble. Des fiches d'animation de
de groupe, Ed. Vie Ouvrière, Bruxelles, 1980.

Ce sera pour nous l'occasion de tracer l'évolution des sciences et des techniques à travers les sociétés et les époques, de souligner l'apport des autres civilisations au savoir universel.

Quelques visites, en plus des fiches documentaires, sont prévues :

- Visite du Musée des Arts et Métiers,
- Musée de l'Homme,
- Palais de la Découverte,
- Musée Océanique.

Les sujets à traiter :

- Les outils,
- Le machinisme,
- Le moteur,
- L'énergie (électricité, pétrole, charbon, solaire, etc)
- les matières plastiques,
- la radio, télévision, cinéma.

4. VIVRE EN FRANCE (durée : 2 mois)

Connaissance de l'environnement économique, social et juridique du pays d'accueil.

Confrontation avec la vie de tous les jours : chômage, logement, racisme, santé.

Une approche de la vie des immigrés en France par l'étude :

- des papiers officiels et administratifs (la poste, la banque, l'administration)
- de la législation (droits et devoirs des salariés, la formation continue),
- de la justice,
- des réglementations sur les immigrés :
 - . juridiques (séjour, travail)
 - . sociales (allocations familiales, scolarisation des enfants, logement, impôts, santé...)
- initiation à l'économie : le travail, le salaire, la monnaie, l'inflation, le chômage, les différents systèmes économiques, les relations économiques internationales.

L'initiation économique sera développée à la demande des stagiaires et à partir des débats sur l'immigration en France :

- situation de l'immigration en France
- les causes de l'immigration
- la vie associative en France (présentation de la nouvelle loi sur les associations. Comment créer et animer une association immigrée : les statuts, la gestion, les membres, etc...)

Ce dernier point servira comme point de départ à l'étude des pays et des cultures d'origine, thèmes dominants pour la création d'une association culturelle étrangère.

5. LES CULTURES (durée : 15 jours à 1 mois)

Confrontation avec les mass média en France (radio, télévision, presse, cinéma).

L'expression culturelle des immigrés : lieux et contraintes, droits et difficultés.

Intervention de chacun sur son pays d'origine, cycle information tiers-monde/pays de l'immigration.

Supports : Films, montages diapos, interventions extérieures, affiches, etc

Visites : Musée de la Radio, expositions.

6. THEME(S) LIBRE(S) (1 ou 2 séances)

A choisir par les stagiaires.

R.C.



QUELQUES ADRESSES UTILES POUR TOUS CEUX QUE CELA INTERESSE

A.F.P.A. 13 Place de Villiers, 93108 MONTREUIL

CENTRES AFPA CITES AFPIC 5 rue Joseph Sansboeuf, 75008 PARIS
STAINS : 70 Bd Maxime Gorki, 93240 STAINS (Seine-Saint-Denis)
BERNES : Ancienne base aérienne, BERNES SUR OISE, 95340 PERSAN

REGIE RENAULT : 8-10 avenue Emile Zola, 92109 BOULOGNE-BILLANCOURT.

R.A.T.P. : Service des Relations Extérieures, Téléphone : 346 41 26.

ONISEP : 168 boulevard du Montparnasse, 75014 PARIS.

FORUM DE L'ENERGIE : Métro Châtelet/Les Halles : Le Forum. Catalogues divers pour la projection de films techniques (catalogues à consulter au centre de préfo).

La Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile-de-France met à la disposition des associations un certain nombre de supports (films, panneaux) d'éducation sanitaire.





**DU COTE
DE CHEZ...**

25

LA MAISON DE LA GOUTTE~D'OR



UNE MAISON DE QUARTIER POURQUOI ?



La Goutte-d'Or, quartier où la population a une forte majorité d'immigrés - immigrés de différentes nationalités qui se rencontrent souvent, mais au sein de leur propre ethnie - n'est pas un quartier où les occasions d'échanges inter-culturels sont fréquentes...

Et pourtant, ce quartier est le lieu idéal pour ce genre de rencontres et pour se côtoyer tant individuellement qu'au sein d'une famille, qu'au sein d'une nationalité, qu'au sein d'une association...

CONSTRUIRE UNE MAISON DE QUARTIER, au 10 RUE AFFRE, c'est répondre aux différents besoins des habitants, c'est en faire ce lieu de rencontres, d'animation, d'information, de défense des conditions de vie sur ce quartier.

UN PEU D'HISTORIQUE

Au cours de l'année 1980, lors d'un festival de musique et de théâtre, quelques associations et des habitants du quartier se regroupaient...

Leurs buts étaient les échanges culturels pour susciter la population du quartier à participer aux différentes expressions proposées : musique, théâtre, danse, débats... et ainsi exprimer personnellement leurs traditions, leurs origines. Un désir d'information sur le vécu du quartier et sur la situation immigrée en France s'était aussi révélé lors de ce festival.

Plusieurs fêtes se sont organisées à cette époque, dans les rues du quartier qui ont prouvé, à l'affluence du public, l'importance d'une telle animation.

Comme bien souvent, faute de moyens financiers et matériels, l'organisation de cette animation de quartier a dû être interrompue.

A nouveau aujourd'hui, des associations françaises et immigrées ont repris avec les habitants du quartier ce projet d'animation collective en ouvrant



LA MAISON DE LA GOUTTE D'OR



au 10 rue Affre.



Les objectifs restent les mêmes :

- être un axe de rencontre, d'information et de défense des conditions de vie des habitants du quartier, où chacun puisse y prendre initiatives, responsabilités et y favoriser l'expression de leur vie, de leur culture, de leurs aspirations.
- être un lieu d'animation large et diversifié, tendant à une démarche d'expression et de découvertes des identités culturelles.
- développer la solidarité et l'amitié entre les peuples et combattre toutes les formes de racisme et de xénophobie...

☐ LES PARTICIPANTS

- L'Association des Femmes Immigrées Sénégalaises (ASFIS).
- L'Association de Solidarité des Travailleurs Turcs (ASTT).
- L'Association des Enfants de la Goutte-d'Or.
- Le Collectif Anti-raciste du 18ème (CAR 18ème).
- L'Association d'Alphabétisation Accueil et Promotion.
- L'Association TacTic (Théâtre-Acrobatie-Cinéma-Travail individuel et collectif)
- Le Comité Logement du 18ème (CDDL).
- Le Groupe Femmes du 18ème.
- L'Association des Marocains en France (A. M. F.)
- Une troupe marocaine de théâtre.
- La troupe musicale "El Jamahir".
- Les habitants du quartier.

☐ LES ACTIVITES

Chacune organise ses propres activités dans cette Maison de Quartier

Pour beaucoup, il s'agit d'occuper les lieux pour diverses réunions, mais aussi pour des cours en langue d'origine (ASFIS), pour des cours d'alphabétisation en journée pour femmes et chômeurs (Accueil et Promotion), pour des activités du mercredi (Les Enfants de la Goutte d'Or), pour des répétitions musicales et théâtrales, pour des permanences juridiques (CAR, Comité Logement) et pour des rencontres individuelles d'habitants du quartier.

S'il existe des activités spécifiques à chacune des associations présentes, il existe aussi des activités communes à tous :

● LE CINE-CLUB

Chaque dimanche, une séance à 16 heures a lieu au 10 rue Affre sur des films de différentes nationalités, "comiques" ou "sérieux" qui tendent à ouvrir les portes de la Maison d'une part, mais ouvrir aussi les débats autour d'un thé, sur les filières de l'immigration, les usines implantées dans le Tiers-Monde, les sans-papiers, le racisme, les expulsions.

Une participation de soutien minime est demandée.

Les films sont programmés à l'avance, lors des réunions de coordination des participants.

Voici les programmes passés et à venir :

14 février 1982 : "La lutte des sans-papiers" et "Sambaba ou le retour forcé"

21 février 1982 : "Z" de Costa-Gavras.

28 février 1982 : "Le sel de la terre" (film mexicain)

7 mars 1982 : "Les déracinés" (film algérien)

14 mars 1982 : "Les mille et une mains" (film marocain)

Vous y êtes tous cordialement invités...

● LES FETES DE SOUTIEN

Une fête de soutien a été organisée le 16 janvier dernier. Toute l'après-midi et une partie de la soirée ont été animés par des troupes folkloriques Turques, El Jamahir, groupe musicien Marocain, un groupe de femmes sénégalaises, quelques chants yougoslaves.

Autour d'un couscous ou d'un thé, chacun se retrouvait, discutait, connaissait la maison de quartier.

D'autres fêtes sont prévues : le 20 mars (Salle Saint-Bruno), le 6 juin (dans le cadre du festival de la M.T.I.)

● UNE BIBLIOTHEQUE (en cours de création...)

Elle sera ouverte à tous. Dans un premier temps, les livres seront à consulter sur place, en attendant une solution plus appropriée.

Le problème, c'est - comme souvent - trouver des filons pour avoir des livres "gratuits"...

● UN ATELIER PHOTO

ou plus exactement "un stage de formation" pratique : à partir de photos prises dans le quartier par un groupe, on "apprendrait" à cadrer, faire fonctionner son appareil, choisir son film, tirer ses propres photos... de l'artisanat dans le meilleur sens du terme, du début jusqu'à la fin... (cf : rubrique "petites annonces")

UN ATELIER DE FABRICATION DE MASQUES

est également proposé. Arriver à créer une tête en malaxant de la terre. Cela vous tente ?? Cet atelier va démarrer avec, comme premier "objectif public" la participation au festival de juin...

Un projet de brochure est également à l'étude..., livret de quelques pages où pourront s'exprimer les différents participants et où une place serait laissée aux petites annonces...

Pour être admis dans cette association ?

- vous adhérez aux différents objectifs ?
- Une des activités vous tente ?
- Vous êtes sympathique et gai ?

Eh bien vous serez les bienvenus au 10 RUE AFFRE, 75018 PARIS.

A bientôt

C.M.



le début de la gloire...

La maison de la Goutte d'Or

Au 10 de la rue Affre, dans le dix-huitième arrondissement de Paris, un petit local, m'attendent Pierre et trois autres membres de la maison. Sur les murs, des affiches des offices de tourisme tunisien, turc, sénégalais. A droite, une petite cuisine est aménagée avec l'aide de deux portes de wagon de la RATP. Au fond à gauche, une bibliothèque pour enfant se monte doucement. Pour l'heure, elle est un peu cachée par les matelas qui ont servi aux militants de la MTI pour une grève de la faim symbolique de 24 heures en soutien aux grévistes d'Avignon, et de Nîmes, la semaine dernière.

Cette maison de quartier est un collectif d'associations régies par la loi de 1901. Elle regroupe : l'Association des Marocains en France (AMF), l'Association des femmes immigrées sénégalaises (ASFIS), l'Association de solidarité aux travailleurs turcs, Accueil et promotion, le Comité antiraciste (CAR), l'Association des enfants de la Goutte-d'Or, le comité logement, le groupe

Tactic (théâtre-acrobatie-cinéma) et le groupe femmes du 18^e.

L'expérience d'un festival commun, les premiers dimanches de chaque mois, de mai à novembre 81, leur a donné l'envie de prolonger l'expérience par la création de cette maison. Chacun y garde ses activités propres, ainsi que les permanences juridiques tenues par le CAR et l'ASTT, ou encore les cours d'alphabétisation proposés par Accueil et promotion et par l'ASFIS. Mais plusieurs activités sont communes à toutes les associations : le ciné-club du dimanche, des stages, des fêtes, ou encore la mise en place de projets tels que la création d'un journal, l'ouverture d'un atelier vidéo...

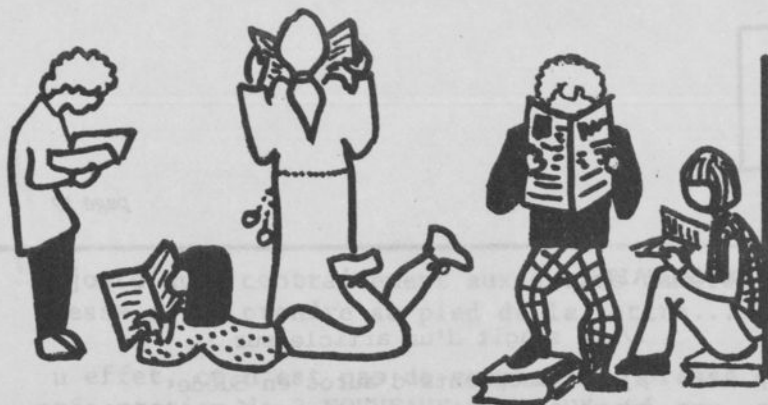
Le « contrat » qui lie les associations entre elles précise qu'elles doivent toutes participer aux activités communes. Il n'est pas question d'utiliser les — maigres — moyens du collectif pour son propre compte. La participation financière n'est pas

fonction des activités qu'une association réalise « au 10 », mais de ses capacités ou de son importance numérique. Ainsi, Accueil et promotion, association subventionnée, fournit une bonne partie des finances.

Outre l'information sur les questions juridiques, sur le logement, déjà existante, le collectif souhaite s'intéresser à la santé et à l'école. A noter qu'en son sein, c'est le groupe femmes du 18^e qui se charge du problème du manque d'équipement collectif sur le quartier (crèche, école...). Ils espèrent voir émerger d'autres besoins et exigences avec la venue d'autres habitants du quartier.

Bien sûr, à la Goutte-d'Or, l'animation « se fait d'abord dans la rue où vivent les gens ». Mais il manquait un lieu de rencontre où chacun puisse venir boire le thé. C'est désormais chose faite, même si c'est un peu petit. Ils lancent un appel pour les aider à l'aménagement : ils sont prêts à récupérer par exemple des rideaux, un réfrigérateur... Aux lecteurs de jouer !

MUSTAPHA HARZOUN



LECTURE EN COIN

◆ Une série de 3 livres intéressants pour niveaux avancés :

ECRITURES de G. Capelle et F. Grellet, Textes et documents, exercices de compréhension et de production écrites, HACHETTE. (3 cahiers d'exercices de difficulté croissante : 14, 15 et 16, 50 Frs)

Le premier intérêt de ces 3 cahiers c'est la "diversité" des documents retenus : extraits de magazines ou de journaux, poèmes, textes littéraires ou scientifiques, publicités, du dictionnaire...

Cette diversité permet une approche variée de l'écrit et de sa compréhension ainsi que des utilisations originales des textes.

Le deuxième intérêt réside dans la priorité accordée à la compréhension générale du texte (et pas seulement au vocabulaire ou à la grammaire, comme c'est souvent le cas, et pas forcément la nécessité première...). Ainsi on apprend à dégager la fonction d'un texte, sa structure, son organisation, les relations entre différentes parties d'un texte, à survoler un texte, à en saisir l'essentiel.

Un troisième intérêt pour le moniteur est dans le tableau/sommaire au début de chaque livre, où est répertorié sous forme de grille, l'origine ou la nature du texte, le thème, les fonctions du texte, ce qu'il met en oeuvre comme stratégie.

Enfin, chaque texte débouche sur un exercice d'expression écrite ce qui n'est pas négligeable...

Faute de place, il ne nous est pas possible de reproduire tout ce qui existe dans ces recueils, nous avons pris un exemple court (mais en général, les textes sont un peu plus longs et l'utilisation un peu plus large) et nous invitons vivement à consulter ces livres soit à Accueil soit vu le prix modique à vous procurer au moins le n° 1.

IMPORTANT : C'est réellement utilisable pour niveaux avancés, mais il devrait être possible d'adapter d'autres formes de textes avec les mêmes objectifs, pour d'autres niveaux.



A vos souhaits...

Un automobiliste suédois a échappé à une inculpation pour conduite dangereuse parce qu'il a pu prouver qu'au moment de provoquer un accident, il a dû... éternuer. La sternutation providentielle ayant été confirmée par un témoin oculaire, le parquet de Göteborg a décidé cette semaine qu'une inculpation n'était pas justifiée. L'automobiliste a en effet été «incapable de réagir en raison d'un facteur indépendant de sa volonté», a estimé le juge d'instruction de Göteborg. — (afp)

Le Matin
Tribune
16.1.1980

À VOS SOUHAITS...

1/ Il s'agit d'un article sur :

- a) les accidents d'autos en Suède
- b) un accident causé par un éternuement
- c) un exemple de conduite dangereuse

2/ "A vos souhaits" est une expression qu'on utilise quand quelqu'un :

- a) est acquitté par le tribunal
- b) a un accident
- c) éternue

3/ "Sternutation" est à rapprocher du verbe :

- a) étrenner
- b) éternuer
- c) estimer

4/ Dans l'article, trouvez un autre mot appartenant au vocabulaire juridique :

- a/ inculpation
- b/ parquet
- c/ _____

5/ De la même manière, trouvez un troisième mot dans cette série :

- a/ automobiliste
- b/ conduite dangereuse
- c/ _____

6/ Classez ces événements dans l'ordre où ils se sont produits :

- 1 L'automobiliste a pu prouver qu'il avait éternué.
- 2 Il a provoqué un accident.
- 3 Il n'a pas été inculpé.
- 4 Il a éternué.
- 5 Il a été traduit en justice.

7/ Le facteur indépendant de sa volonté était :

- a) le témoin
- b) l'accident
- c) l'éternuement

8/ En choisissant d'écrire un article sur ce sujet, le journaliste désire :

- a) informer ses lecteurs
- b) amuser ses lecteurs
- c) surprendre ses lecteurs

9/ Imaginez ce qu'a dit le juge pour acquitter l'automobiliste :

PRESSE

Aujourd'hui, contrairement aux autres numéros de Graffiti, la rubrique presse est à prendre au pied de la lettre...

En effet, ce n'est pas de coupures de presse qu'il s'agit, mais de la présentation de 3 NOUVEAUX JOURNAUX qui nous concernent à différents titres.

Nous vous présentons donc ce mois-ci :

- LE JOURNAL DES STAGIAIRES (fait par le CLAP), titre non encore choisi
- PARIS VILLAGES, qui se veut être l'écho de la vie associative sur Paris.
- COSMOPOLIS, titre d'un nouveau mensuel de la région Lyonnaise (à l'initiative de plusieurs associations de la région, qui remplace d'une façon différente et plus ambitieuse "Immigration" journal commun de l'ACFAL/CIMADE).

- ▣ LE JOURNAL DES STAGIAIRES Numéro 0, réalisé par une équipe de volontaires membres d'associations du CLAP, mis en page par SANS FRONTIERES est destiné aux immigrés qui "sont dans les cours de français et pour tous les autres qui commencent à bien lire", nous informe son éditorial.

Nous y trouvons également des articles sur la régularisation des sans-papiers, la formation des immigrés en 1982, plusieurs articles sur la visite de Mitterrand en Algérie et les accords d'immigration entre la France et les pays d'origine, les expulsions à la Goutte d'Or, les petits secrets de la Sécurité Sociale.

Ce journal peut être lu par les stagiaires de nos niveaux "avancés" ; quelques articles sont plus faciles que d'autres, mais volontairement un certain nombre de mots du registre de la presse ont été laissés, en vue d'être expliqués en cours et familiariser les stagiaires avec ce type de vocabulaire.

Ce journal est disponible : soit au 61 rue Stephenson, PARIS 18ème, soit au CLAP. Son prix au numéro est de 2 francs.

- ▣ PARIS VILLAGES vient de paraître (mi-février). Il se propose donc d'être l'écho des activités associatives de la région parisienne. Pour cela, il demande à toutes les associations de participer en faisant parvenir au journal les " informations et les matériaux " qu'ils peuvent fournir.

" PARIS VILLAGES se veut un journal d'information aussi complet que possible sur tout ce qui peut concerner la vie de l'homme, de la femme et de l'enfant dans la cité "

" PARIS VILLAGES fera connaître dans ses colonnes non seulement tous les projets qui concernent Paris et la Région parisienne, mais encore, il donnera la parole à tous les intéressés, personnes, associations, élus, services publics pour permettre la plus large participation à la prise de décision.

" En faisant connaître au maximum, notamment dans ses rubriques d'arrondissement et de banlieue, les initiatives qui existent, il contribuera à leur audience

et à en susciter de nouvelles.

PARIS VILLAGES, 86 rue Molière, 93100 MONTREUIL, Abonnement 250 F/an

▣ **COSMOPOLIS** est né en février. Laissons nous informer lui-même ce journal :

" De toutes les différences, de toutes les cultures, de toutes les couleurs, COSMOPOLIS veut parler...

Interrogations pour le lecteur, affirmations pour le rédacteur, elles peuvent dans la forme et dans le fond, déranger, choquer, révolter...

(...)

COSMOPOLIS ne veut pas être un nouveau mensuel sur l'immigration. COSMOPOLIS ouvre le débat. Tous peuvent y prendre la parole, quelle que soit la légitimité de celui qui parle.

(...)

COSMOPOLIS est écrit par :

- des militants syndicaux, politiques ou d'associations
- des "techniciens" travaillant avec les populations étrangères (urbanistes, économistes, juristes, travailleurs sociaux)
- des professionnels de l'information.

COSMOPOLIS, 38 rue Burdeau, 69001 LYON, Abonnement annuel 10 numéros : 100 F
de soutien : 200 F

Lyon cosmopolite

« **C**osmopolis », c'est le titre noir et rouge d'un nouveau mensuel vendu dans les kiosques de la région lyonnaise. « *Notre avenir est cosmopolite* » annonce la rédaction qui veut témoigner de ce qui bouge, fait évoluer notre société à travers ses « *confrontations inter-culturelles* » et les « *paroles multiples des minorités* ».

Il y a des maladresses et de l'inexpérience, disent-ils. Mais c'est déjà de la belle ouvrage! Finis les petits journaux minables et mal fichus qui se justifiaient par leur militantisme. Désormais la qualité ne soit pas rester en arrière : on travaille la mise en page, le photos...

Ces 52 pages traitent d'abord de l'immigration et donnent des informations pratiques : législation, logement, alphabétisation. Pour ce faire les associations locales se sont alliées à des journalistes de Lyon, Chambéry ou Bourg et à des « *techniciens* » : urbanistes, sociologues, juristes... Le Secours catholique, la Cimade, le Comité de soutien aux grévistes de la faim et l'ACFAL ont ajouté 65 000 francs aux 26 000 francs obtenus pour la création d'un « *emploi d'initiative locale* ». L'avenir parie sur les abonnements.

Au sommaire de ce premier numéro notamment : une découverte de la communauté arménienne de Décines, un débat sur le vote des immigrés, les libres propos de Guy Bedos... Mais fallait-il avoir la caution d'une propagande pro-OLP d'un militant de l'Association médicale franco-palestienne qui dénonce dix fois « *la judaïsation* » de la terre palestinienne ? En tout cas voilà une pièce à conviction donnée à ceux qui parlent de glissement de l'antisionisme à des choses douteuses. Et de la polémique pour le prochain numéro ?

Le numéro 12f, l'abonnement pour dix numéros : 100f, Cosmopolis, 38 rue Burdeau, 69001 Lyon, Tél. (7) 839 69 92.

J.J.S.

GRATUIT

**petites
annonces**

- STAGES INTENSIFS D'ARABE MAGHRÉBIN, du 6 au 10 avril 1982. Pour ceux qui ont suivi au moins 1 an d'arabe.

Prix : 1.000 F (dans le cadre de la formation continue)
350 F (pour les demandeurs individuels)

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 25 mars 1982.

Renseignements et Inscriptions : Université de ST ETIENNE, Service de formation continue, 5 rue Tréfilerie, 42100 ST ETIENNE.

Lieu du stage : Université LYON II, 83 rue Pasteur, 69007 LYON.

★ FETES ★ ★ ★ ★

- RELAIS 59 - 59 rue Daumesnil, PARIS 12ème. 20 MARS 1982
Tout renseignement ou contact au 343 20 82

- GOUTTE D'OR La Maison de la Goutte d'Or en coopération avec le MRAP 18ème organisent une fête le 20 mars 1982 à la Salle Saint-Bruno.
Métro : La Chapelle ou Barbès. Renseignements : Patrick, 255 44 64.

● ATELIER PHOTO

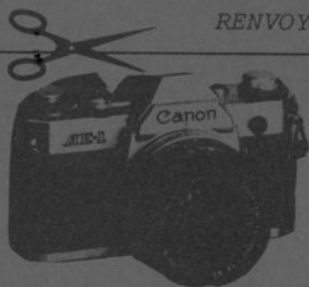
Le secteur Accueil et Promotion Goutte d'Or et la Maison de la Goutte d'Or 10 rue Affre, 75018 PARIS organiser 3 jours de stages photos :

Pour ceux qui veulent savoir comment marche un appareil, comment on fait des photos noir et blanc, comment on les développe...

3 dates à retenir : 20 mars à 10 heures, 21 mars à 10 heures, 27 mars à 10 heures.

Participation aux frais : entre 50 et 100 francs.

RENNVOYER LE BON D'INSCRIPTION AVANT LE: **10 mars**



NOM :

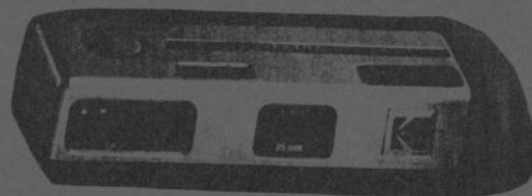
PRENOM :

ADRESSE :

NATIONALITE :

Avez-vous déjà pris des photos? :

Avez-vous un appareil ?



Parlez-vous un peu Français?:

Regardez les deux photos et soulignez celle qui ressemble le plus à votre appareil.

● FORMATIONS CLAP - RÉGION PARISIENNE -

FORMATION DE BASE - CYCLE WEEK END : 6 et 7 mars, 17 et 18 avril, 20 et 21 mars
24 et 25 avril.

CLAP REGION PARISIENNE, 8 avenue de Choisy, 75013 PARIS - 585 67 21

● LE SECTEUR " CLIGNANCOURT " - 36 RUE HERMEL, PARIS 18ÈME

RECHERCHE 2 ou 3 moniteurs/trices pour compléter son équipe (en oral et en niveau avancé). 1 soir par semaine 19 h 30 - 21 h 30 + coordination et réunion de secteur. Préférence habiter le quartier. Envoyez-nous vos amis...

Téléphoner à Danielle (255 44 64 la journée ou 257 00 90 en soirée)
ou à Geneviève (258 75 05, le soir).

● LE SECTEUR " AUTEUIL " - 4 RUE COROT, PARIS 16ÈME

VOUS INVITE À SON BAL COSTUMÉ le 6 mars à 20 heures 30, 16 rue Pierre Demours
PARIS 17ème (Métro Ternes ou Wagram) - Entrée : 10 F (le déguisement n'est pas obligatoire, mais souhaité !!!)

● THÉÂTRE NOIR - 23 RUE DES CENDRIERS, PARIS 20ÈME 797 85 14

du 3 mars au 28 juillet : spectacle antillais (chants et danses)
le 6 et 7 mars : reggae funk : Cyril BORDY
21 mars : Le Boxeur.

Les spectacles commencent à 20 heures 30

● LE SECTEUR " GARE DE LYON " - 48 RUE TRAVERSIÈRE, PARIS 12ÈME

RECHERCHE des moniteurs/trices pour renforcer, d'urgence, ses équipes (français ou calcul). 1 soir par semaine 20 h - 21 h 30

T éléphoner à Andrée Moreau (538.48.92 au travail)
ou Catherine Kioskeroglou (355.42.41 le soir)

- ÉTANT DONNÉ LE PEU DE "FRÉQUENTATION" DES PERMANENCES DU MERCREDI SOIR AU 61 RUE STÉPHENSON, ON ABANDONNE CETTE FORMULE : LE SIÈGE ET LA DOCUMENTATION NE SERONT DONC PLUS OUVERTS SYSTÉMATIQUEMENT CE SOIR-LÀ ; MAIS, PONCTUELLEMENT, SUR VOTRE DEMANDE PAR COUP DE FIL, LE SOIR DE LA SEMAINE QUE VOUS DÉSIREZ (ÉVENTUELLEMENT MÊME LE SAMEDI), AUCUN PROBLÈME POUR VOUS OUVRIR LE "SIÈGE" HORS DES HORAIRES HABITUELS...